

**Maison des jeunes et de la culture
de La Baule
Association loi 1901**

Place des Salines
44500 LA BAULE

Numéro SIRET : 785 955 576 00026

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE 2018

PGA	RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS	Maison des jeunes et de la culture de La BAULE EXERCICE 2018
-----	---------------------------------	---

Maison des jeunes et de la culture de La Baule

Association loi 1901

Place des Salines – 44500 LA BAULE
Numéro SIRET : 785 955 576 00026

Mesdames et Messieurs,

1 - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **La Maison des jeunes et de la culture de La Baule** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 - Fondement de l'opinion

2.1 - Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

PGA	RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS	Maison des jeunes et de la culture de La BAULE EXERCICE 2018
------------	--	---

2.2 - Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

A la date du présent rapport, nous n'avons pas eu communication d'un rapport financier distinct des comptes annuels.

5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration le 24 avril 2019.

6 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à VERTOU, le 10 mai 2019.

Pour PGA,
commissaire aux comptes


Eric GIRARDEAU
associé signataire

PGA	RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS	Maison des jeunes et de la culture de La BAULE EXERCICE 2018
------------	--	---

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

PGA	RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS	Maison des jeunes et de la culture de La BAULE EXERCICE 2018
------------	--	---

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DÉCEMBRE 2018

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	2 945	2 945		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	33 708	26 535	7 173	9 268
	Autres immobilisations corporelles	11 636	10 976	659	1 158
	Immobilisations grévées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)		48 289	40 457	7 832	10 426
	Comptes de liaisons				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	23 704		23 704	23 522
	Autres créances	21 288		21 288	7 328
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	244 672		244 672	228 442
	Charges constatées d'avance	17 714		17 714	17 412
	TOTAL (II)	307 379		307 379	276 704
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		355 667	40 457	315 211	287 130

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droits de reprise	24 929	24 929
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	2 015	2 015
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	92 107	102 517
	Résultat de l'exercice	24 839	(10 411)
	Total des fonds propres	141 874	117 035
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	141 874	117 035
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	91 500	74 500
	Total des provisions	91 500	74 500
	Comptes de liaisons		
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 624	8 940
	Dettes fiscales et sociales	22 409	42 404
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance	50 804	44 250
	Total des dettes	81 837	95 594
	Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF		315 211	287 130
Résultat de l'exercice exprimé en centièmes		24 838,57	(10 410,53)
(1) Dont à moins d'un an		81 837	95 594
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		31/12/2018	31/12/2017
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	458 401	450 281
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	269 474	255 982
	Dons		
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	32	2
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	36 022	42 267
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	763 929	748 532
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	18 422	18 604
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	291 542	303 703
	Impôts, taxes et versements assimilés	5 103	6 104
	Rémunération du personnel	284 971	309 216
	Charges sociales	115 963	113 977
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	3 437	4 441
	Dotation aux provisions	17 000	
	Autres charges	3 014	3 616
	Total des charges d'exploitation	739 452	759 661
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	24 477	(11 128)
Produits financiers Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	774	811
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
	2 - RESULTAT FINANCIER	774	811
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	25 251	(10 317)
	Produits exceptionnels		1 700
	Charges exceptionnelles	355	1 725
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(355)	(25)
	Impôts sur les sociétés	58	68
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	764 703	751 044
	TOTAL DES CHARGES	739 864	761 454
	EXCEDENT ou DEFICIT	24 839	(10 411)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	210 755	196 891
	Bénévolat		
	Prestations en nature	210 755	196 891
	Dons en nature		
	CHARGES	210 755	196 891
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	210 755	196 891
	Personnel bénévole		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

FAITS CARACTERISTIQUES

Le bilan de l'exercice présente un total de **315 211** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **764 703** euros et un total **charges** de **739 864** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **24 839** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.
Il a une durée de **12** mois.

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION, COMPARABILITE DES COMPTES.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels:

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

La permanence des méthodes reste appliquée, notamment les règles de comptabilisation des actifs (règlements 2002-10 et 2004-6 du CRC)

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis en respectant le règlement du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°90-01.

Compte tenu de son objet, l'entité n'est pas soumise aux différents impôts commerciaux.

PRINCIPALES METHODES UTILISEES

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage des biens.

Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels : 1 à 10 ans

Aménagements des constructions : 7 à 20 ans

Matériels et outillages : 2 à 7 ans

Matériels de transport : 3 ans

Mobilier, matériels de bureaux et matériels informatiques : 3 à 10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, fait l'objet d'une dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Engagement en matière de retraite

L'association a constitué une provision au titre des indemnités de départ en retraite à verser aux salariés en fin de carrière. Le calcul est effectué à partir du salaire brut, de l'âge et de l'ancienneté des salariés avec un taux d'actualisation de 1.49% et une probabilité de turn over estimée au 31/12/2018.

Cette provision apparaît au bilan pour 91 500 €. L'engagement hors bilan peut être estimé à 398 € complémentaires.

Rémunération des dirigeants

La directrice est rémunérée par la Fédération Française des MJC avec laquelle l'association a un contrat de financement de poste comptabilisé en charges externes.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Effectif moyen

L'effectif moyen des salariés en équivalent temps plein est de 12 sur l'exercice clos le 31/12/2018, contre 12 sur l'exercice 2017.

Valorisation des contributions volontaires

Les subventions de fonctionnement reçues sont enregistrées aux comptes 74.

L'association bénéficie également de subventions indirectes que constituent les moyens qui sont mis à sa disposition (utilisation de locaux, de matériels et de personnels) par la ville de La Baule Escoublac.

Ces avantages en nature, comptabilisés aux comptes 86 et 87 ont été évalués pour l'exercice 2018 par la ville de La Baule Escoublac à 210 755 €.

Ils apparaissent en pied du compte de résultat.

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré	22 914			22 914
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	2 015			2 015
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	102 517		10 411	92 107
Résultat de l'exercice	(10 411)	24 839	(10 411)	24 839
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	117 035	40 432		157 467

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 945					2 945
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 945					2 945
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	33 107		1 071		470	33 708
	Instal., agencement, aménagement divers	1 712					1 712
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	9 923					9 923
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	44 743		1 071		470	45 344
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL		47 688		1 071		470	48 289

Amortissements

Etat exprimé en euros

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	2 945			2 945
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 945			2 945
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	23 839	2 938	242	26 535
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 712			1 712
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	8 766	498		9 264
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	34 317	3 437	242	37 511
TOTAL		37 262	3 437	242	40 457

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	74 500	17 000		91 500
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	74 500	17 000		91 500
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		74 500	17 000		91 500
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			17 000		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	23 704	23 704	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	96	96	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	63	63	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	21 129	21 129	
	Charges constatées d'avances	17 714	17 714	
	TOTAL DES CREANCES	62 706	62 706	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	8 624	8 624		
	Personnel et comptes rattachés	2 707	2 707		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 644	19 644		
	Impôts sur les bénéfices	58	58		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	50 804	50 804		
	TOTAL DES DETTES	81 837	81 837		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer (avec détail)

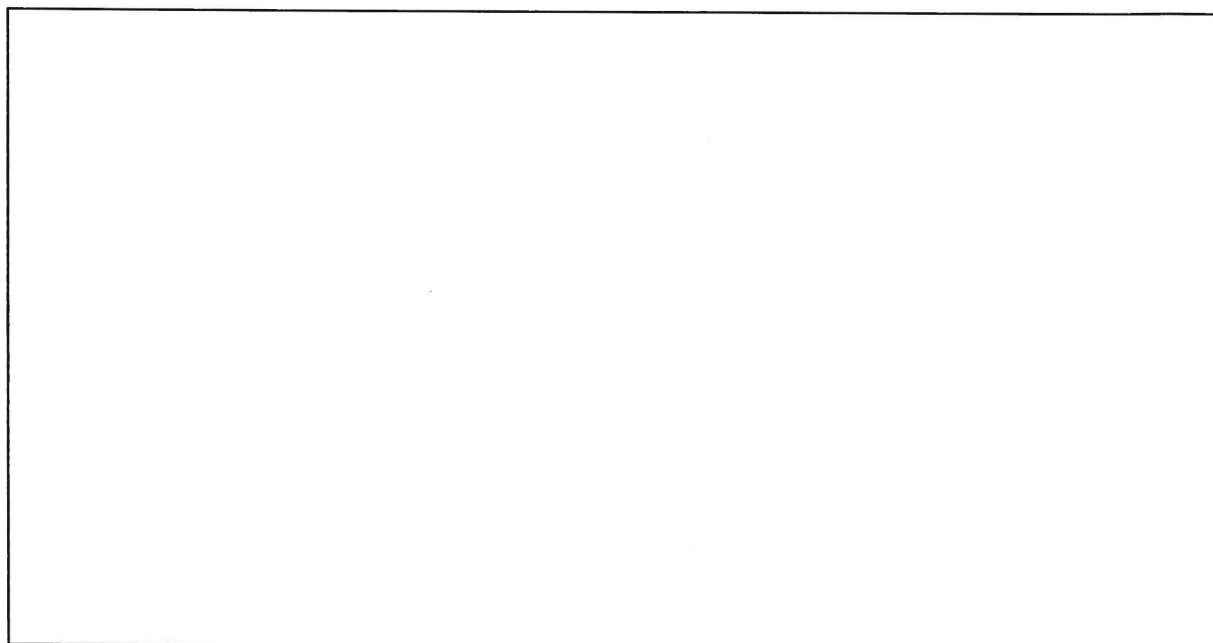
Etat exprimé en euros	31/12/2018	31/12/2017	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 519	3 803	(284)	-7,47
Dettes fiscales et sociales	6 980	25 208	(18 228)	-72,31
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	10 499	29 011	(18 512)	-63,81

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2018	31/12/2017	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances	21 129	7 081	14 048	198,40
TOTAL	21 129	7 081	14 048	198,40

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2018	31/12/2017	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	17 714	17 412	303	1,74
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	17 714	17 412	303	1,74



Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2018	31/12/2017	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	50 804	44 250	6 553	14,81
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	50 804	44 250	6 553	14,81

